

FORMATION ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET A L'INSTALLATION EN AGRICULTURE



Date 6 et 7 mai 2019
28 et 29 mai 2019
1 et 2 juillet 2019

Lieu de formation 104 rue Robespierre
Bagnolet 93170
locaux de la Confédération paysanne
voir le plan en fin de programme

**Durée de formation et
Déroulé** 6 jours soit 42h00 en 3 sessions de 2 jours

Horaires J1, J3, J5 : 9h30 – 12h30
13h30-17h30
J2, J4, J6 : 8h30 – 12h30
13h30-16h30

**Organisme de
Formation** FADEAR - n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A
n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout-e salarié-e (animateur-trice-s, accompagnateurs/trices, formateurs/trices de structures de développement agricole) qui souhaitent monter en compétences sur le thème de la création d'entreprises agricoles/rurales par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et d'outils/méthodes pour

l'accompagnement de porteurs de projet à l'installation en agriculture.

Aucun pré-requis n'est exigé. Elle peut s'adresser à des nouveaux accompagnateurs/trices, comme à des personnes désirant approfondir leurs compétences et capacités à accompagner.

Cette action de formation a été construite sur la base du cahier des charges de formations issu du programme nationale Animation et communication nationale des PAI et CEPPP..

Dans le cadre du programme de communication et animation des PAI et CEPPP
Financé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans le cadre du programme national pour l'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission en Agriculture



INTERVENANT-E-S ET MOYENS D'ENCADREMENT

Animateurs et formateurs de la FADEAR responsable du cycle : Martin METAYER, animateur Fadear en charge de l'Installation-Transmission et de la création d'activités en milieu rural (J1, J2, J6), Julien MELOU, animateur Formation Fadear depuis 8 ans et ancien accompagnateur (J1 à J6) ; Praticiens du réseau de la FADEAR en matière d'accompagnement : Guillaume MASSEIN (J2), salarié animateur-accompagnateur depuis plus de 10 ans à l'ADDEARG (30) ; intervenante extérieure sur l'accompagnement : Marie PONS RAMELLS (J1-J2), Consultante Formatrice Accompagnement des changements professionnels et

ancienne accompagnatrice à l'installation.

Francis VARENNES (J3-J4), Juriste-Fiscaliste Diversification agricole rural Fiscalité Sociétés (28) J3 et J4, Laura BOUSQUET (J5), Animatrice ADDEAR 12 depuis plusieurs années, Dossiers installation agricole, DJA/PE, Suivi JA, Accompagnement installation.

+ Personnes et ou partenaires pour témoignages et retours d'expériences de travaux sur l'accompagnement à l'installation.

ENJEUX

Fort de l'expérience développée depuis plus d'une dizaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre les clés pour appréhender le domaine de l'installation et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement.

Nous vous proposons pour cela une formation en plusieurs temps.

Un 1^{er} permettra de reposer le cadre de l'installation (politique), l'articulation avec les différents dispositifs (installation aidée et non aidée) et les différents acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projets. Le 2^{ème} temps permettra de maîtriser les bases des connaissances techniques nécessaires au métier d'accompagnateur, en partant des pratiques d'une ADEAR et d'un praticien du réseau, tout en précisant le rôle et la posture de l'accompagnateur/trice.

Les 3^{ème} et 4^{ème} journées permettront de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux.

Les 5^{ème} et 6^{ème} journées permettront de travailler sur la compréhension des principes de la comptabilité agricole et de la logique de prévisionnels pour accompagner les porteurs de projets et pour terminer ce cycle de se consacrer au outils (alternant théorie et pratique) et méthodes d'accompagnement développés dans nos réseaux, tout en précisant de quelle manière et dans quelle mesure s'approprier cela en tant que stagiaire de la formation, dans son contexte et sa structure.

OBJECTIFS DES JOURNEES DE FORMATION

1^{er} journée

- * Identifier les attentes des stagiaires par rapport au thème traité. Ajustement de la formation.
- * Appréhender le cadre de l'Installation et ses limites : dispositifs, acteurs, structures, organisation...
- * Identifier les enjeux de l'installation et de l'accompagnement des porteurs de projet.
- * Identifier les objectifs du parcours à l'installation aidée PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et s'approprier la structuration et l'organisation du dispositif.
- * Identifier et s'approprier dans le cadre du PPP les rôles, missions, positionnement et compétences du conseiller PPP compétences et projet qui accompagnent les PP (porteurs de projet) en lien avec les exigences du métier de « futur_e_paysan_ne ».

2ème journée

- * à partir d'une Adear et de l'expérience d'un accompagnateur
- * Appréhender le travail d'accompagnement d'une Adear auprès de PP (données, méthodes, approches...)
- * Identifier les dispositifs, les parcours et les étapes de l'accompagnement selon une Adear ;
- * Se familiariser avec un panel d'outils et de méthodes adaptés pour accompagner des créateurs/repreneurs d'activité dont les projets nécessitent une approche globale.
- * Explorer les postures et le rôle de l'accompagnateur/trice.

3ème et 4ème journées :

- * Avoir les bases pour guider le porteur de projet, le(a) paysan-ne dans ses droits/obligations en matière juridique, fiscal, sociale...et suivant la réglementation et ses interprétations que l'on soit d'un point de vue juridique/social/ fiscal.
- * Être capable en tant que salarié(e) de diagnostiquer le projet du candidat/repreneur et de l'accompagner

dans ses choix, en sécurisant son cadre juridique, fiscal et social.

- * Être capable d'accompagner le démarrage de l'activité (ou reprise) et son suivi (conseil, optimisation...).

5ème journée

- * Avoir les bases économiques pour comprendre, tenir et analyser une comptabilité agricole.
- * Avoir les bases pour guider le porteur de projet (PP) dans ses obligations réglementaires.
- * Être capable d'appuyer en tant que salarié-e le projet économique d'un PP
- * Renforcer à partir des acquis des journées 3 & 4 de celle ci sur la comptabilité agricole, le cadre fiscal, social et juridique du PP.

6ème journée

- * Connaître et maîtriser les outils et méthodes d'accompagnement à l'installation à ce jour développés dans le réseau des Adear.
- * Développer et personnaliser son approche de l'accompagnement suivant ses spécificités (contexte local, public, structure, temps disponible pour réaliser cette mission, son retour d'expériences sur la mise en pratique déjà effectuée de méthodes et d'outils, de difficultés rencontrées et ou contraintes existantes, et ce qui pourrait être amélioré, de quelle manière et dans quelle mesure...individuellement et collectivement au sein du groupe de stagiaires ?)

Méthodes pédagogiques :

apports théoriques, échanges, questions/remarques et témoignages, travail en groupes, mise en situation pour application des outils en situations professionnelles.

PROGRAMME (42H00 DE FORMATION)

LE CONTENU PEUT VARIER LÉGEREMENT SELON LES ATTENTES DES PARTICIPANT-E-S.

1er jour - Le Cadre Général de l'Installation : les dispositifs, structures et acteurs

Temps d'inclusion et introduction :

présentation du programme et validation par les participant(e)s. Recueil des attentes et aménagement éventuel du contenu en fonction du contexte local et des objectifs des participant(e)s.

Le cadre général de l'Installation :

parcours, étapes, dispositifs...et ses enjeux (locaux). Dispositif à l'installation aidée – articulation avec les autres dispositifs à l'installation.

* Le PPP (le Plan de Professionnalisation Personnalisé) : cadre, rôles, missions et positionnement et compétences du conseiller PPP projet et compétences.

* A partir des décrets et circulaires, reprise des rôles des PAI, CNIT/CRIT, CEPPP, CDOA, AITA... l'articulation entre ces structures, qui fait quoi, quand, place et rôle des conseillers à l'accompagnement dans le dispositif à l'installation aidée et non aidée.

* A partir de la circulaire, identifier les compétences à acquérir pour être conseiller PPP, compétences et/ou projet, se positionner sur l'une (ou les deux missions, en fonction du contexte local et de ses aspirations, et des types de projets susceptibles d'être accompagnés.

* Appréhender les compétences nécessaires pour exercer le métier de chef d'exploitation agricole.

* Présentation des cahiers des charges PAI / CEPPP et 21 heures

Sur cette journée :

* échanges sur l'accompagnement dans le cadre du parcours PPP : la conduite d'entretien d'un PP en parcours PPP (compétences nécessaires/acquises en lien avec son, projet d'installation), formulation d'un parcours professionnel personnalisé adapté par les conseiller_e_s PPP.

* Focus sur le fonds VIVEA, outil de la formation professionnelle et pour la création reprise d'entreprise.

* Travail sur les outils de la Fadear pour l'accompagnement.

* Découverte et travail du guide d'accompagnement à l'installation.

Méthode

: présentation diaporama, remise de supports synthétiques jour même et a posteriori, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses, travail en petits groupes, restitution-mutualisation

2ème jour :

L'accompagnement dans une ADEAR & la posture de l'accompagnateur/trice

* Présentation d'une Adear (expérience, évolution et structuration de l'accompagnement, profil des personnes accompagnées et évolutions, données chiffrées sur accompagnement et formations)

* Professionnalisation de la pratique

* Modèles de diagnostics et de contrats d'accompagnement

Actions développées à l'Adear :

plan d'accompagnement proposé aux porteurs de projet, phases de l'accompagnement, articulation accompagnement et formations,

* Quelle posture avoir en accompagnement notions de contrat entre le début et la fin de l'accompagnement.

* Exemples d'accompagnement avec approche différente

* Aperçu d'outils d'accompagnement utilisé par l'Adear

Les ressources utiles pour l'accompagnateur et autres questions suivant le temps restant et les attentes des stagiaires :

préparer et mener un entretien, comment pratiquer stages et accompagnement paysan...)

* Qu'est qu'un accompagnement réussi ?

* Quels sont les besoins du PP ? Quels outils je peux mobiliser ? Qu'est ce que je travaille

* Travail sur des mises en situation au choix sur : les attentes de l'accompagnateur/trice et de l'accompagné_e, prendre conscience de nos jugements, l'écoute un outil pour l'accompagnateur

* Les différentes postures : le guide, l'expert, le cocher, le soignant et ou comment identifier les temps

d'accompagnement, de conseil, d'aide ou d'expertise dans sa pratique/son dispositif, afin de revisiter ou construire son dispositif d'accompagnement.

Fin de journée :

réflexion individuelle écrite et partage collectif, chacun_e identifie un élément à retenir, à explorer :
Qu'est-ce que vous reprenez pour votre pratique ? Un élément à travailler, tester après la journée ?

Méthode :

présentation diaporama, remise de supports synthétiques jour même et a posteriori, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses, travail en petits groupes, restitution-mutualisation.

3 et 4èmes jour - Comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux

avec mise en situation par des regards sur des cas concrets

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation :

présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

- * Statut juridique : définition de l'agricole/commerce/artisanat, inscription CFE, n° SIRET, code APE, incidence sur les baux ;
- * Statut fiscal : catégories de bénéficiaires agricoles et non agricoles, régimes et modes de calcul des bénéficiaires, impositions ;
- * Régimes de TVA et incidence du régime des bénéficiaires ;
- * Combinaison d'activités et implications ;
- * Statuts Sociaux : caisses (MSA, RSI), seuil et SMA ; principe du mode de calcul des cotisations, pluriactivité.
- * Cotisants de solidarité ;

- * Cas de l'autoentrepreneur ;
- * ...et suivant vos attentes et vos questions pratiques sur ces domaines dans le cadre de vos accompagnements de porteurs de projets...

* dernière demi journée de J3-J4 : exercices pratiques à partir de cas de projet d'installation pour que les stagiaires donnent des propositions au porteur de projet concernant les dimensions juridiques, sociales, fiscales et dans une approche globale du projet.

Méthode :

présentation diaporama, remise de support synthétique, illustration à partir de cas concrets, questions-réponses, exercices pratiques en sous groupes avec restitution-mutualisation.

5ème et 6ème jours : Comptabilité agricole (initiation) & nos outils d'Accompagnement /méthodes d'appropriation

Temps d'inclusion en lien avec le thème des 2 journées de formation :

présentation individuelle, attentes, difficultés rencontrées, dispositifs d'intervention, temps d'échange sur le métier.

- * Comprendre les principes de la comptabilité agricole
- * organiser les docs comptables
- * comprendre le principe de la compta en partie double (flux) et différence trésorerie compte de résultat bilan appréhender le calendrier de trésorerie mensuel et donc comprendre le bilan, le compte de résultat, etc...immobilisations propres et dettes, bilan

d'ouverture et de fermeture, comment lire les résultats du bilan, ce qu'ils indiquent...

- * analyse d'exemples dans l'idéal (suivi trésorerie, CR et Bilan)
- * comprendre le mode de calcul des bénéficiaires et impact sur les cotisations et impôts
- * Sensibilisation au prévisionnel économique pour accompagner les porteurs de projets
- * (principe, usages, déclinaisons, outils existants dans le réseau, échanges sur les questions que cela suscite).

Nos outils d'accompagnement, méthodes d'appropriation et bilan du cycle de formation
Échanges sur les différents outils et méthodes d'accompagnement mobilisés à chaque étape du parcours d'un porteur de projet au sein du réseau avec un retour en terme de perception, de pratiques et de besoins (identifiés) des personnes présentes à ces journées de formation.

Retour d'expériences et analyse de pratiques en terme d'accompagnement/d'outils/de méthodes déjà appliquées au cours du cycle de formation.
Travail de préparation et de perfectionnement individuel et en groupes suivant les besoins à ce stade, sur de quelle manière et dans quelle mesure s'approprier les acquis de ce cycle en tant que stagiaire de la formation, dans mon contexte d'accompagnateur/trice et au sein de ma structure.

BILAN ET ÉVALUATION AU TERME DE LA FORMATION ; L'EVALUATION PORTE SUR DEUX ASPECTS DISTINCTS :

- * l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,
- * l'évaluation des compétences travaillées par les participant(e)s.

Évaluation-bilan

les participant(e)s sont invités à remplir le document d'évaluation-bilan à destination des formateurs pour évaluer la prestation. Puis un tour de table est organisé, en présence de responsables de l'OF, commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant(e) exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

Méthode

présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, mise en situations, témoignages et retours d'expériences de praticiens, questions-réponses, théâtre forum.

MODALITES GENERALES

Lieu de formation 104 rue Robespierre
Bagnolet 93170

locaux de la Confédération paysanne

Déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear

Détails

Coût formation 1 260 € pour 6 jours de formation soit 210 euros par jour (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear.

Rappel : possibilité de prise en charge par l'OPCALIM (fonds de formation) des frais pédagogiques sous réserve d'accord de prise en charge par l'intermédiaire du dispositif catalog' TPE-PME 2019.

Modalités de paiement votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Attestation de formation une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Contact inscription Julien Melou

Animateur Fadear chargé de la formation

Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer

Formation Accompagner des PP à l'installation en agriculture n°1 de mai à juillet 2019

Nom : Prénom :

Structure/Statut :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	192 RÉPUBLIQUE ⇒ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le Métro 5, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le Métro 5, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le Métro 1, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le Métro 6, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

OÙ?

À la sortie du métro 9 (Robespierre), prendre la rue Arsène Chéreau

CONTACTS

FADEAR
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org